



Villejust Informations

Edito ...

Votre bulletin municipal fait peau neuve

Parce que nous souhaitons vous informer toujours plus et toujours mieux de nos actions, notre communication évolue dès ce mois de février.

Première modification : de la couleur, une nouvelle mise en page, votre Villejust Informations change de look. Deuxième modification : **il sera désormais publié en deux versions** :

- Une **version intégrale**, disponible en mairie, et que vous pourrez retrouver également sur notre site internet, www.mairie-villejust.fr, rubrique Ville pratique, S'informer.
- Une **version condensée**, permettant un accès direct à l'information, et qui sera, comme toujours, distribuée dans votre boîte aux lettres.

Votre bulletin conserve toutefois son esprit « village » ainsi que sa finalité première : vous renseigner sur les actions menées par la municipalité et l'ensemble des acteurs de notre commune et vous rappeler toutes les informations utiles au quotidien.

Bonne lecture à tous !

Votre Maire, Serge Plumerand

Dans ce numéro

Informations administratives	2
Cadre de vie	6
Associations	7
Informations pratiques	12



Affaires scolaires

Inscriptions année 2010/2011

Ecole maternelle « Les Tilleuls »

Ecole primaire « Jeanne Chanson »

RAPPEL : Il est **expressément** demandé aux familles d'effectuer l'inscription de leur(s) enfant(s) durant la période **du 8 mars au 31 mars 2010** pour les enfants nés en 2007 (première inscription) et 2005 et 2006 (renouvellement) ainsi que pour les nouvelles inscriptions à l'école élémentaire.

Se présenter en mairie au service scolaire (Madame BOSCHER), muni des documents suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le numéro de sécurité sociale sur lequel est rattaché l'enfant
- Si vous avez une mutuelle, le numéro d'adhérent, son nom et son adresse
- Le numéro d'allocation familiale



Prendre ensuite rendez-vous avec :

Madame FORET :

Directrice de l'Ecole maternelle : **01.60.14.46.71**

Madame BEDOUT :

Directrice de l'Ecole élémentaire : **01.69.31.55.22**

Pour les familles ayant déjà des enfants à l'école élémentaire, il est préférable de se munir des documents précités pour remplir les documents habituels (fiche cantine, ALSH et vacances scolaires).



Affaires générales: Recensement militaire

Les jeunes nés en février 1994 doivent se présenter en mairie (service de l'état civil) à la date de leur anniversaire afin d'effectuer les formalités de recensement nécessaires pour les examens d'études, le permis de conduire, etc.

Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité du jeune, justificatif de domicile de moins de trois mois des parents.

Urbanisme

J'ai déposé un permis de construire, d'aménager ou de démolir, où en est-il ?

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA) met à disposition des usagers un accès internet permettant de disposer d'informations sur l'état d'avancement de l'instruction des dossiers de permis :

- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

Toutes les informations sont sur le site :

<http://webads.application.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr>

Pour se connecter, se munir du **numéro de dossier** et de la **date de dépôt de la demande**.

Enseignement

Portes ouvertes à la Faculté des Métiers de l'Essonne



Le Centre de Formation d'Apprentis de la Faculté des Métiers des l'Essonne organise ses **journées portes ouvertes du mercredi 17 au samedi 20 mars 2010, de 9h à 17h** sur ses trois sites : Evry, Bondoufle et Massy.

C'est l'occasion de s'informer et de construire son parcours de formation dans les domaines de **l'artisanat**, de **l'industrie** et du **tertiaire**.

Renseignements au 01.60.79.74.00 ou sur www.essonne.fac-metiers.fr

Portes ouvertes à Polytechnique



Devenez ingénieur de haut niveau.
Spécialités : électronique et systèmes embarqués - génie électrique - informatique - matériaux - optronique.
Filières : étudiante - par apprentissage - formation continue.

Portes ouvertes les **samedi 13 février et mercredi 17 mars 2010, de 13h30 à 17h**, au pôle technologique de Cachan.

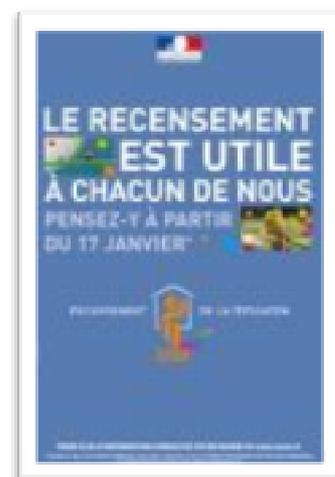
Renseignements sur le site internet : www.polytech.u-psud.fr

Recensement 2010

Rappel : Le recensement de la population se termine le **20 février 2010**.

La municipalité remercie les habitants qui ont d'ores et déjà participé à cette enquête. Pour ceux qui n'y ont pas encore répondu, nous vous rappelons que le recensement est une formalité que la loi rend **obligatoire** et dont les réponses restent strictement **confidentielles**.

Nous vous remercions dès lors de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs. Ceux-ci, loin de vouloir s'immiscer dans la vie privée des Villejustiens, accomplissent une mission de service public et sont eux-mêmes soumis au secret professionnel.



Vaccination grippe AH1N1

Nouveau dispositif de vaccination



Compte tenu de la baisse de fréquentation des centres de vaccination, la campagne contre la grippe AH1N1 a été adaptée.

A compter du 1^{er} février 2010,

Où se faire vacciner contre la grippe AH1N1 ?

- Auprès de son **médecin généraliste**, s'il est volontaire.
- Auprès du centre de vaccination mis en place par le **Centre Hospitalier du Sud Francilien à Courcouronnes**. Appeler le 01.69.13.60.00 le mercredi de 9h à 16h ou le samedi de 9h à 13 h pour prendre rendez-vous.

- Auprès des **Centres Départementaux de Prévention et de Santé (CDPS)** dépendant du Conseil Général de l'Essonne.
- Auprès de certains centres de **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** pour les enfants de moins de 6 ans et les femmes enceintes.
- Auprès de certains **centres de santé municipaux**.

Vous retrouverez toutes les adresses et numéros de téléphone utiles sur notre site internet : www.mairie-villejust.fr

Animaux domestiques

Aboiements intempestifs

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de **prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins, de jour comme de nuit**. Il existe des colliers neutralisant les aboiements de nos gentils compagnons. Consultez votre vétérinaire.

Vagabondage interdit

Le règlement sanitaire départemental dispose qu'il est **interdit de laisser vaquer les animaux** dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique, ainsi que dans les parcs et jardins.

Ils **doivent être tenus en laisse**. Leurs fonctions naturelles ne peuvent être accomplies que dans les caniveaux qui se trouvent à l'extérieur des passages pour piétons.



Déjections canines

Chacun doit prendre conscience qu'il est responsable des déjections de son chien. Et que **ce n'est pas aux chiens de ramasser !** Merci.

Mise à disposition des salles des 2 Lacs

Les salles des 2 Lacs sont mises à disposition de particuliers et d'organismes divers (entreprises, associations ...) implantés ou non sur la commune. Les contribuables assujettis à la taxe d'habitation à Villejust, leurs enfants et le personnel communal permanent bénéficient d'un tarif réduit.

Nous avons remarqué que, quelques fois, la salle était réservée au nom d'habitants de Villejust mais pour le compte de personnes extérieures à notre commune, devant en principe s'acquitter de tarifs *extra-muros*. Cette situation est préjudiciable à l'ensemble des Villejustiens, car elle nous obligera, si elle perdure, à revoir les clauses de mise à disposition des salles.

Nous comptons dès lors sur votre compréhension ! Merci à tous.

La Municipalité

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2010

PETITE SALLE 2 LACS	Samedi ou dimanche de 08h30 à 04h00 (du matin)	Du samedi 8h30 jusqu'au dimanche 20h00
PARTICULIERS		
INTRA MUROS	400,00 €	570,00 €
EXTRA MUROS	800,00 €	1.100,00 €
	Les 5 jours de la semaine de 8h30 à 4h00 (du matin)	Demi-journées de 8h30 à 20h00
ENTREPRISES		
INTRA-MUROS	250,00 €	200,00 €
EXTRA-MUROS	450,00 €	350,00 €
PARTICULIERS/ ENTREPRISES		
CAUTION	1.000,00 €	1.000,00 €

GRANDE SALLE 2 LACS	Samedi ou dimanche de 08h30 à 04h00 (du matin)	Du samedi 8h30 jusqu'au dimanche 20h00
PARTICULIERS		
INTRA MUROS	870,00 €	1.100,00 €
EXTRA MUROS	1.600,00 €	2.200,00 €
	Les 5 jours de la semaine de 8h30 à 4h00 (du matin)	Demi-journées de 8h30 à 20h00
ENTREPRISES		
INTRA MUROS	500,00 €	400,00 €
EXTRA MUROS	900,00 €	700,00 €
PARTICULIERS/ ENTREPRISES		
CAUTION	1.500,00 €	1.500,00 €

Informations SIOM

Conjuguer intempéries et service de collecte

La collecte des déchets ménagers est un service public. Pourtant, lors de phénomènes neigeux tels que ceux que nous avons connus récemment, la collecte s'avère parfois compliquée voire impossible.

Concernant notre commune, les ramassages ont néanmoins pu être assurés par Veolia sur les axes ayant fait l'objet d'un salage ou d'un déneigement. De nombreux rattrapages ont été réalisés (trois collectes au lieu de deux certains jours). Enfin, l'accueil téléphonique s'est employé à répondre aux multiples appels des habitants et ce, en dépit des agressions fréquemment subies.



Valorisation des REFIOM

Jusqu'en 2009, le SIOM procédait à l'enfouissement des REFIOM (Résidus d'Épurations des Fumées d'Ordures Ménagères).

Depuis le mois de janvier, ils sont valorisés en Allemagne. Deux procédés ont été retenus : la valorisation en cavité de saumure et la réhabilitation d'un site pollué.

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.siom.fr ou contact@siom.fr ou 01 64 53 30 15.



Nouveaux horaires de la déchèterie

Dans un but de simplification, et pour offrir de meilleurs services, la déchèterie de VILLEJUST modifie ses horaires d'ouverture.

A compter du 1^{er} février, elle sera désormais ouverte TOUTE L'ANNEE et **du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption et le dimanche de 9h à 13h.**

Lancement de la newsletter du SIOM

Vous y retrouverez chaque mois l'actualité de la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers ainsi qu'un agenda des principales manifestations.

Inscriptions sur le site www.siom.fr



Club de tennis

Un début d'année en fanfare !

Trophée reçu de la ligue

Le 9 janvier 2010, le Club a reçu de la Ligue le trophée du développement 2009, trophée récompensant les clubs de moins de 150 adhérents qui ont une école de tennis ainsi que des équipes de jeunes et qui encouragent le tennis féminin.

Championnats hiver 2009/2010 Seniors Hommes
L'équipe 1, championne de sa division à l'issue de la saison hiver !!!!!!! Pour la première fois, le club avait décidé d'engager 2 équipes seniors hommes dans le championnat d'hiver (nous avons donc joué à l'ATO à Orsay).

L'équipe 2 termine 3^{ème} de sa poule, félicitations à Messieurs : TAMIME, COUDREAU, PERSIL, BEDOUT, GROSSET, MELIN, LE BOHEC et DISLAIR.

L'équipe 1 termine 1^{ère} de sa poule :

demi-finale le 24 janvier :

CTVILLEJUST - SACLAY : 2 à 1.

finale le 30 janvier :

CTVILLEJUST - VILLIERS LE BACLE : 2 à 1

Match 1: MALLET (CTV 30/2)-LEMEUR (VILLIERS 30/2)
 6/2 - 3/6 - 6/3

Match 2: LAURATET (CTV 30/4) - TCHIFTDJIAN (VILLIERS 30/3) 6/1 - 6/3

Match 3: DELMOTTE - JEAMMOT (CTV NC-NC) -LECLERC
 - PROVOST (VILLIERS 30/2 - 30/3) 3/6 - 4/6

Félicitations à Messieurs MALLET, LAURATET, DELMOTTE, JEAMMOT, GIRAUDON, COX, DONATE, et VARENNE.

Le club souhaite la même réussite à toutes les équipes engagées pour le championnat été (avril, mai, juin) : jeunes (une équipe 11 ans féminine, une équipe 11 ans masculine, une équipe 14 ans masculine, deux équipes masculines 16 ans) ou senior : une équipe féminine et deux équipes masculines.



Rappel du CTV en quelques chiffres :

- Les jeunes de 5 à 18 ans : 77 adhérents (30 filles et 47 garçons)
- Les seniors : 66 adhérents (21 femmes et 45 hommes).

C'est aussi une école de tennis :

- 8 heures de cours le mercredi et 2 heures le lundi pour les jeunes de 5 à 18 ans.
 - 2 heures de cours le vendredi pour les 14/16 ans jouant en compétition
 - 2 heures de cours le vendredi pour les 15/20 ans loisirs
 - 2 heures de cours adultes le lundi et 4 le samedi
- Soit 20 heures de cours par semaine dirigées par des professeurs ayant un diplôme d'état.

Pour finir, un grand merci à tous les membres du bureau directeur, ainsi que tous les dirigeants, parents et la municipalité qui nous aide toute l'année.

Un grand coup de chapeau à l'équipe enseignante : EMILIE, ERIC, ERWAN qui font un travail formidable depuis quelques années et sans qui rien ne serait possible.

Dates importantes à retenir :

- **Dimanche 2 juin 2010** : tournoi jeune du club de 8h30 à 19h.
- **Samedi 26 juin 2010** : tournoi adulte du club suivi de la soirée annuelle.

Comité des fêtes



Le Comité des fêtes vous propose pour les mois de février et mars :

- **26 février et 30 mars : Café jeux dans la salle de la Poitevine à 20h45.**

Nous vous rappelons que ces cafés jeux sont ouverts à tous. Vous pouvez venir jouer en famille et entre amis. Vous pouvez même emmener vos jeux si vous le désirez.

- **6 mars : Soirée dansante dans la salle des 2 lacs**

Comme l'année dernière, nous vous convions à notre soirée dansante où un délicieux menu vous sera servi à table. Vous pourrez ensuite danser jusqu'au bout de la nuit.

- **19 mars : Cours Œnologie dans la salle de la Poitevine à 21h15.**

Venez assister à une dégustation sur l'histoire du vin. Vous lirez ci-après plus de détails.
Inscription avant le 12 mars au 06.72.18.26.75



HISTOIRE du vin

Dégustation animée par Rachid BOUGHERARA

VENDREDI 19 MARS 2010 à 21h15

Depuis l'origine, la vigne et le vin ont marqué de leur empreinte la géographie et l'économie, les mythologies et les religions, mais aussi les habitudes alimentaires et le commerce, contribuant, au fil du temps, à élaborer un type de société et un art de vivre.

Cela explique que des hommes avaient choisi la vigne et son fruit pour représenter leur civilisation.

Apportée par les Romains, améliorée par les moines, popularisée par la Révolution, la vigne a vécu, en France, au rythme des hommes.

Tout au long des siècles, le vin reste donc un élément de fête et de culture.

Boire du vin, toujours avec modération, c'est aussi rafraîchir sa mémoire culturelle.

Passionné de vin, je souhaite partager cet univers avec vous, amateur de vin, d'histoire et de saveurs, venez découvrir l'histoire du vin et son influence sur l'histoire des hommes à travers les siècles autour d'une dégustation conviviale avec des vins français et étrangers.

" Qui sait déguster ne boit plus jamais de vin mais goûte ses secrets " - Salvador Dali

Bibliothèque



ACQUISITION LIVRES ADULTE et JEUNESSE

Adultes

Des hommes de Laurent MAUVIGNIER
 Un roman français de Frédéric BEIGBEDER
 Ni d'Eve ni d'Adam de Amélie NOTHOMB
 Exit le fantôme de Philip ROTH
 Si je reste de Gayle FORMAN
 Hors champ de Sylvain GERMAIN
 Le Club des Incorrigibles Optimistes de J.M. GUENASSIA
 La vérité sur Marie de J.P. TOUSSAINT
 Le chœur des femmes de Martin WINCKLER
 L'énigme du retour de Dany LAFERRIERE
 La femme du marin de Katherine SCHOLES
 Tristes tropiques de Claude LEVI-STRAUSS
 Un loup est un loup de Michel FOLCO
 Dieu et nous seuls pouvons de Michel FOLCO
 Les lois de la gravité de Jean TAULE
 Parler pour que les enfants écoutent, Ecouter pour que les enfants parlent de Adele FABER et Elaine MAZLISH

20 fabuleux numéros de cirque de Felix PESTEMER
 Bienvenue au zoo de Kaboul de Didier LEVY
 Les Tchoux : Le krapok de Gérard MONCOMBLE
 Il faut sauver le sapin Marcel de Davide CALI
 Idées pour Noël, Editions Usborne
 Mon chantier toucher illustré par Christian GUIBBAUD
 Attendre un bébé de Emilie BEAUMONT
 Quand je me sens seul de Trace MORONEY
 Animaux câlins : les chiots, Editions deux coqs d'or
 Barbapapa : c'est Noël de Annette TISON
 Loup Gouloup et la lune de Roland NADAUS
 Le petit chasseur de bruits de Sylvie POILLEVE
 Une pomme pour deux de Véronique MASSENOT
 Le Noël magique de Pierrot et Marguerite de Mimie Mathy + CD audio
 La mer de Stéphane LEDU
 L'œuf de Rostudel de Ar melle BOY
 Si...de Hubert Ben KEMOUN
 Le mystérieux chevalier sans nom de Cornélia FUNKE

Jeunesse

Nathalie : Dans quel monde on vit de Sergio SALMA
 Un Drôle d'Ange Gardien : Le Nuage-Danse de Sandrine REVEL
 Pipit Farlouse : La couvée de l'angoisse de Riad SATTOUF
 Popotka le Petit Sioux : La leçon d'Iktomi de David CHAUVEL
 Popotka le Petit Sioux : Mahto de David CHAUVEL
 Popotka le Petit Sioux : Les Jambières Magiques de David CHAUVEL
 Toto l'Ornithorynque au pays du ciel de Eric OMOND
 Toto l'Ornithorynque et le bruit qui rêve de Eric OMOND
 Zélie : Le Lac d'Entredeux marais de Cécile CHICAULT
 Le Roman de Renart : Le jugement de Renart de Mathis MARTIN
 Boule & Bill : Mon meilleur ami T32 de VERRON
 Hector : L'homme extraordinairement fort de Magali LE HUCHE
 Une histoire extraordinaire de Grégoire MABIRE
 Les Trois Petits Loups et le Grand Méchant Cochon de Eugène TRIVIZAS
 L'enfant d'éléphant de Rudyard KIPLING
 Le train, collection Youpi
 J'ai vécu le mur de Berlin de Philippe DEMENET
 Samsam : 8 tomes De Serge BLOCH
 Le concours de bisous de Carl NORAC
 Le grand amour de Bô l'ourson de Claire CLEMENT
 Qui veut un bisou ? De Eric SIMARD
 L'âne qui voulait chanter comme un rossignol de Albéna IVANOCITCH-LAIR
 La bagarre des deux petits frères loups de Albéna IVANOCITCH-LAIR
 Le garçon qui voulait la chose la plus merveilleuse du monde de Albéna IVANOCITCH-LAIR
 Comment les hommes ont retrouvé le feu ? De Albéna IVANOCITCH-LAIR
 C'est la vie Lulu ! 11 tomes de Florence DUTRUC-ROSSET

Concours départemental du jeune écrivain (11/18 ans)

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports 91 (DDJS91) organise le concours départemental du jeune écrivain. Le but est de favoriser l'expression et la valorisation des jeunes essonniers, sur le thème du « **patrimoine culturel et historique du département** ».

Il s'agit pour les candidats, âgés de 11 à 18 ans, et résidant dans le département de l'Essonne, d'écrire un court récit (entre 1 et 5 pages), imaginaire ou réel, permettant de mettre en scène des éléments propres du patrimoine essonnien. Le texte est à envoyer par mail à concours91@jeunesse-sports.gouv.fr

La date limite d'envoi des textes est fixée au 31 mars 2010. 3 prix seront décernés aux 3 premiers lauréats.

Pour tout renseignement, ou pour obtenir le règlement du concours, vous pouvez contacter Carole DEGHMOUN, Conseillère d'Education populaire et de Jeunesse, au 01.60.91.41.41

Repas des anciens :

Le repas des anciens est prévu le 28 mars prochain.

La municipalité invite les personnes de plus de 65 ans non recensées sur la commune à se faire connaître en mairie afin de pouvoir bénéficier des prestations du CCAS..

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Espace des Coudrayes

Le 20 mars 2010

Théâtre les Balladins de la Bièvre – 20h30

Tarifs :

9€ adultes

5 € ados

3€ enfants

Le 17 avril 2010 : spectacle musical

A partir de 20h30

Tarifs :

9 € adultes

5€ ados

3€ enfants

Du 02 au 04 avril 2010 – Exposition de peinture

- Le vendredi ouverture écoles – ouvert au public de 18h à 21h – vernissage
- Le samedi ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le dimanche ouvert de 14h à 18h

Entrée GRATUITE

Ouverture de la pêche

Parc des 2 Lacs – dimanche 14 mars 2010

Le vendredi 8 janvier 2010, après avoir brisé la glace, le lac a été empoissonné avec 300 kilos de gardons. Vous y trouverez également de la tanche, des carpes, sandres, brèmes ...

Renseignements et inscriptions Parc des deux Lacs, Monsieur VISCAPI : 01.60.10.91.79

Prix de la carte adulte :

32 € pour l'année (Villejust et extérieur)

4 € permis à la journée

Prix de la carte enfant (moins de 14 ans)

16 € pour l'année (Villejust et extérieur)

2 € permis à la journée



Randonnées pédestres

CALENDRIER MOIS DE MARS

Lundi 1 ^{er} mars	Courson	avec Michèle
Lundi 8 mars	La Tour Gabrielle	avec Michèle
Lundi 15 mars	Le bois de Verrière	avec Michèle
Lundi 22 mars	Le Château du Marais	avec Michèle
Lundi 29 mars	St-Jean de Beauregard	avec Nadine

CALENDRIER MOIS D'AVRIL

Lundi 12 avril	Viltain	avec Michèle
Lundi 19 avril	Bord de Seine	avec Nadine
Lundi 26 avril	Vauboyen	avec Michèle

Randonnées tous les lundis sauf le lundi de Pâques et le lundi de Pentecôte – Départ de la mairie de Nozay à 13h45.

Pour tout renseignement : contacter

Michèle JOUBIN : 06.62.53.84.34

Nadine BLAVET : 06.74.41.70.41

D'autres possibilités de randonnées sur le site :

www.randulis.com

Associations

Pour la parution du n°352, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard la **deuxième semaine de mars**.

Ramassage des encombrants

12 mars 2010

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Samedi (per manence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (per manence)	de 09h00 à 12h00
<u>Attention</u> , fermeture le mercredi	
Urbanisme	01.96.31.74.46
Du lundi au vendredi	de 13h30 à 17h30
Ou sur rendez-vous le matin les lundi, mardi, jeudi et vendredi	
Service technique	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82
Email :	contact@mairie-villejust.fr

A votre écoute : le maire, les adjoints et leurs délégations

Serge PLUMERAND

Maire

Henri COGNEVILLE

1^{er} Adjoint - Développement économique, Intercommunalité, Transports

Sylvie ARMAND - BARBAZA

2^{ème} Adjointe - Finances, Affaires scolaires

Michel LECOEUR

3^{ème} Adjoint - Travaux, Voirie

Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND

4^{ème} Adjointe - Jeunesse, Centre de Loisirs

Sauveur CONCORDIA

5^{ème} Adjoint - Environnement, Espaces Verts

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK - Secrétaire de Cabinet - 01.69.31.74.41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr